

# INFOS

Breuil - Chevillon - Sommeville

Breuil - Église Jean-Marie Vianney  
inaugurée en 1963

**P. 3**  
Agence  
postale communale



**P. 4**  
Réfection  
des rues



**P. 7**  
Affouages  
et encombrants



# Le mot de l'équipe municipale.



Durant cet été nous avons poursuivi notre plan d'équipement de la commune avec notamment l'achat d'une balayeuse qui est indispensable vu la longueur des trottoirs dans notre commune. Nous avons souhaité faire des réparations urgentes sur les voies communales trop longtemps délaissées. Les travaux ne sont ni spectaculaires ni grandioses mais nous avons voulu stopper la lente érosion des chaussées en apportant de l'amélioration pour la circulation des piétons et des véhicules ; cela dans toutes les parties de notre commune sans tenir compte de leur situation ni du nombre d'habitants concernés. Une étude technique est engagée pour la réfection des trottoirs et la création d'une voie piétonne depuis la gare jusqu'au Fourneau ; un plan de financement est nécessaire pour une réalisation fin 2016 - début 2017. Au cours du troisième trimestre la nouvelle agence postale communale entrera en service avec des horaires plus réguliers. Nous espérons également la finalisation du plan d'urbanisme qui pourrait entrer en application au début de l'année 2016.

Bonne rentrée à tous.

MAIRIE : 42, Grande Rue • 52170 CHEVILLON  
Tél. : 03 25 04 40 89 • Fax : 03 25 04 98 40  
mairie.chevillon@wanadoo.fr

## Sommaire

p2 Le mot de l'équipe municipale

p3 Aménagements

p4 Informations diverses

p6 Brèves

p7 Plan communal de sauvegarde

p8 Chevillon centre vue d'avion



RÉDACTION :  
Hubert HUSSON  
Équipe municipale  
CONCEPTION GRAPHIQUE  
ET IMPRESSION :  
CENTAURE Communication  
PHOTOS :  
Hubert HUSSON  
Frédéric FRANÇOIS  
Jacky LEFÈVRE  
Bulletins imprimés sur papier  
issu de forêts gérées  
durablement  
Tirage à 650 exemplaires

# Aménagements



## RÉUNIONS D'INFORMATION

Trois réunions d'information animées par le maire se sont tenues à Sommeville, Chevillon et Breuil. Elles ont été l'occasion de faire le point sur la situation de notre commune, de répondre aux questions des personnes présentes et de procéder à de fructueux échanges.

L'expérience sera renouvelée chaque année à la même période.

*Réunion du 6 juillet à Chevillon*

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

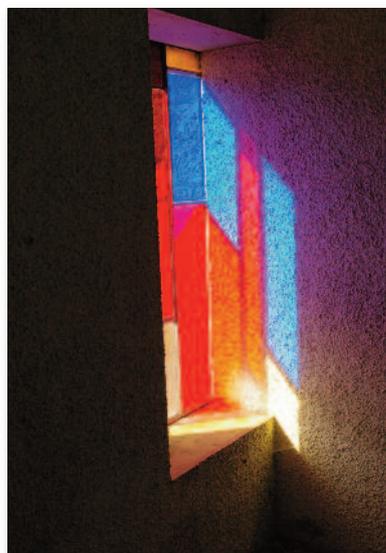
Le 23 mars 2015, les services de la Poste nous ont fait part de leur intention de réduire de façon importante les horaires d'ouverture du bureau de poste de Chevillon à cause d'une fréquentation en baisse très nette. Une réflexion s'est faite au cours de plusieurs conseils municipaux et il est apparu que les membres du conseil souhaitaient unanimement conserver ce service pour la population. Un local était disponible à côté de la mairie depuis la fermeture de la perception. Une étude fut menée pour mettre sur plan le projet qui fut examiné lors d'une nouvelle réunion avec les services de la Poste le 2 juin 2015. Les travaux seront financés par la Poste qui fournira en plus le mobilier nécessaire. Maggy Perchat, employée à mi-temps à la médiathèque, occupera le poste de l'agence postale communale qui sera rémunéré par la Poste et qui fera l'objet d'une formation. La partie des travaux qui incombait à la commune est actuellement achevée et l'ouverture de la nouvelle agence postale communale devrait avoir lieu au début du mois de novembre. On s'oriente vers une ouverture au public de 10h à 12h six jours par semaine, samedi compris.



*L'ancien local de la perception est prêt à accueillir l'agence postale communale.*

## RÉNOVATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE BREUIL

Quelques travaux d'entretien ont eu lieu dans l'église de Breuil. Les bandeaux en bois ont été ou vont être repeints. Les joints du clocher seront prochainement remis en état pour stopper les infiltrations. Quant aux vitraux, une trentaine d'entre eux ont dû être remplacés, car ils étaient cassés ou fendus. L'entreprise Filмест a apposé sur les carreaux blancs des films plastiques colorés qui ont permis de redonner vie à l'harmonie des couleurs que l'on peut admirer à l'intérieur.



*Les fonds baptismaux*



*Pose d'un film*

Cette église a fait l'objet d'une visite détaillée au printemps par les services culturels régionaux (DRAC) qui nous ont sollicités pour ouvrir l'église à l'occasion des journées du Patrimoine le 20 septembre 2015. Ce jour une messe sera célébrée à 10h30.

# Aménagements



## RÉFECTION DES RUES

Beaucoup de voies communales situées en dehors du centre étaient dans un état de dégradation avancé faute d'entretien depuis de nombreuses années. Il nous a paru urgent de réparer toutes les rues qui présentaient des trous et des côtés qui partaient en lambeaux.

Ainsi les rues du quartier du Ban, des Varennes, du Jat, du Fays, de

la Courtée et de la Landre ont fait l'objet de réparations pour stopper la dégradation des chaussées.

## ECLUSES DE CIRCULATION.

Six écluses ont été mises en place à Breuil et à Chevillon afin de limiter les excès de vitesse des automobiles constatées lors des mesures effectuées à la fin de l'année 2014. Certes, tous les habitants n'y sont pas favorables, mais il nous fallait prendre des dispositions pour forcer les voitures à ralentir. Si cela ne s'avère pas suffisant d'autres mesures pourront être appliquées.



## SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS.

Le service transport du conseil départemental a positionné 6 arrêts de bus dans les trois villages, dispositif que nous allons compléter avec des abribus pour le confort et la sécurité des enfants.

La voie des bus a été matérialisée par des gravillons rouges et un chemin piétonnier a été tracé pour que les écoliers puissent accéder directement et en toute sécurité à l'école dès leur descente du bus.



Prochainement cinq abribus seront installés aux endroits prévus pour le ramassage scolaire. Celui de Sommeville qui consistait en un ancien transformateur électrique a été démoli et sera remplacé par un nouveau.

# Informations diverses

## Emplois temporaires.

Deux jeunes de la commune, Quentin Jeancolas en juillet et Timothée Cotton en août, ont été employés et ont procédé à divers travaux de peinture.



Eglise de Breuil



Bornes de la place de Sommeville



Lampadaires à Chevillon



## Balayeuse

La commune vient d'acquérir une balayeuse qui s'adapte sur le tracteur communal. Après de nombreuses études, ce système a paru le plus fiable et le moins onéreux (4000 €), soit 20 fois moins qu'une balayeuse autoportée.

Les employés communaux sont particulièrement satisfaits de cet achat qui leur épargnera de longues et fastidieuses heures de nettoyage.

## Site «web» de la commune.

La commune disposera bientôt d'un site internet proposant des informations sur la vie de la commune et des nombreuses associations qui animent nos villages. Ce site est élaboré bénévolement par Rémi Mercier, diplômé en informatique et a déjà été étudié lors de plusieurs réunions en mairie. Il devrait être opérationnel avant la fin de l'année.



## Changement de secrétaire.

La secrétaire titulaire, Céline Thivet a souhaité sa mutation pour les villages de Châtonrupt et de Suzannecourt. Une petite cérémonie a été organisée à la mairie pour son départ. Nous lui souhaitons bonne route et la réussite à l'examen qu'elle est en train de préparer pour un changement de grade. Après 15 années de présence elle est remplacée par Virginie Korinski qui collaborera avec Ghislaine Plantegenet présente depuis plus de deux ans au secrétariat de mairie.

# Brèves

5 septembre : **forum des associations** à 14 h à 16h. Salle des fêtes de Chevillon.

25 septembre : **conférence de Blandine Vue** sur les paysages à la Médiathèque 20h30.

**Ramassage des encombrants.** Il aura lieu le 7 octobre pour Breuil, le 8 pour Sommeville et le 9 pour Chevillon. S'inscrire obligatoirement à la mairie en précisant la nature des objets encombrants.

**La semaine pour tous** se déroulera du 8 au 10 octobre 2015. Au programme :

- Visite de la boulangerie Claudin ;
  - Conférence sur l'alimentation du 3<sup>ème</sup> âge;
  - Activités psychomotrices ; Jeudi 8 octobre de 10h à 12h à la salle des fêtes.
- Ramassage possible : s'inscrire à la mairie.
- spectacle d'opérette en duo : le 10 octobre à 20h30.

**Vente de mobilier** au profit du C.C.A.S. Des bureaux d'écoliers, des chaises, un bureau de direction et des fauteuils sont proposés aux habitants contre un don au Comité communal d'action sociale.

## Nouvelle association : voitures radiocommandées.

Une nouvelle association a vu le jour sous la direction de son président Frédéric François. Les 9 membres ont aménagé un terrain prêté par la commune à proximité de la station d'épuration de Sommeville.

Vous pouvez contacter le président au 06 31 89 78 20 et vous renseigner sur facebook à vrcc Voitures RadioCommandéesChevillon



## Affouages.

Vous pouvez vous inscrire en mairie pour les affouages jusqu'au 16 octobre 2015. Cette année ils se feront dans les bois de la Bouloire et du Chênois. Le tirage au sort des lots aura lieu le 21 novembre à 10h00 à la salle polyvalente.

## RAPPELS



- Dégradation volontaire de mobilier public (panneaux, plots des écluses,...) La peine encourue est de 1 500 € d'amende et d'un travail d'intérêt général (Art.322-1 de la loi du 9 septembre 2002) La municipalité est déjà intervenue à plusieurs reprises pour des actes de vandalisme et n'hésite pas à porter plainte en cas de non accord à l'amiable.

- Conflits d'ordre privé. Les limites entre voisins, la taille des haies et des arbres et les chiens qui aboient, les voisins bruyants font partie du domaine privé et ne concernent pas directement la commune qui n'a qu'un rôle éventuel de médiation.

- Entretien des voies privées. Si les rues communales ont été réparées, il existe dans le village quelques voies privées appartenant à des particuliers ou à Hamaris dont la commune n'a pas à assurer l'entretien.

- Les rues et les trottoirs font partie du domaine public. Les habitants ne sont donc pas propriétaires de la place de parking située devant leur maison et ne peuvent encombrer l'espace public situé devant chez eux.

- Brûlage à l'air libre. Un arrêté préfectoral interdit de faire brûler ses déchets verts à l'air libre (feuilles mortes, branches,...). En cas de plainte vous encourez une amende qui peut aller jusqu'à 450 €.

- Pigeons. Il est interdit de nourrir les pigeons sur les lieux publics (Art. L1311-2 du code de santé public) afin notamment de limiter les risques de propagation de la grippe aviaire.

- NAP (nouvelles activités périscolaires). Il est encore temps de s'inscrire pour les activités du vendredi après-midi.

# Plan communal de sauvegarde.

## 1) Recensement des risques.

### a) Inondations :

De par sa situation dans deux vallées, la commune est soumise à des risques d'inondation qui ont été répertoriés dans le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) de la vallée de la Marne moyenne. Plusieurs zones sont particulièrement sensibles en raison de la présence d'habitations :

- Quartier de la Grenouille à Sommeville : il peut se retrouver isolé en cas de forte crue,
- Quartier du Bocard, rues du Jat et des Varennes à Chevillon,
- Les routes en direction de Cures (RD8 et RD9) ont déjà été coupées par le passé.

### b) Glissements de terrain :

Historiquement, le village de Chevillon a été soumis à de fréquents glissements de terrain par le fait de sa situation dans un fond de vallée.

Cela a déjà entraîné la coupure de la RD9.

Dans une moindre mesure, ce risque concerne le village de Sommeville.

### c) Feux de forêt :

Ces risques sont faibles mais ne peuvent être négligés en raison de l'étendue importante des bois sur la commune (plus de 700ha).

### d) Tempête :

Régulièrement, en cas de fortes bourrasques de vent, des arbres peuvent entraver la circulation.

### e) Risques industriels :

Les deux sites industriels de la commune ne présentent pas de caractère de dangerosité.

### f) Transports de matières dangereuses :

Plusieurs moyens de transport traversent le territoire de la commune : le canal entre Champagne et Bourgogne, la voie ferrée Blesme-Chalindrey, la RN7, les RD8 et RD9 et surtout un gazoduc qui dessert les villages de Chevillon et de Sommeville.

## (2) Les enjeux.

Des listes ont été établies (personnes vulnérables, associations, établissements recevant du public, les zones des captages d'eau (concerne Chevillon et Breuil-sur-Marne)

## (3) Le dispositif de crise : Les moyens d'alerte

- La sirène des pompiers : Frédéric CLAUDE, employé communal est également le chef de la section locale des pompiers. Un code a été établi :

- Inondation : 1 coup long,
- Feu de forêt : 2 coups,
- Tempête : 3 coups.

- Véhicule sonorisé : la commune dispose d'une fourgonnette pouvant être équipée d'un haut-parleur.

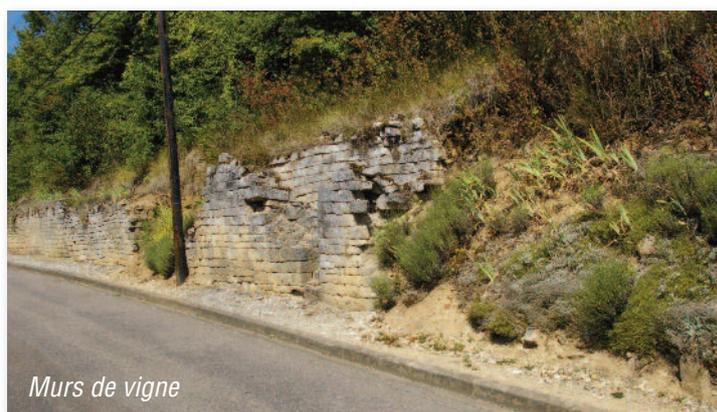
- Les Maires et Adjointes sont joignables sur leur téléphone portable par les services de la Préfecture et le SDIS.

- Les cloches des trois églises peuvent éventuellement être utilisées.

## (4) Création d'une réserve communale.

Des volontaires pour former une équipe d'intervention ont déjà été contactés. Il s'agit d'utiliser les compétences et éventuellement les moyens techniques dont disposent les habitants de la commune.

Si vous désirez faire partie de cette réserve, contactez la mairie car la signature d'un engagement est nécessaire.



Murs de vigne



# Chevillon - Quartier de la Mairie et du Château

Vue prise en direction de l'est